



La double face liberticide du pouvoir macronien

La mobilisation contre le projet de loi Sécurité globale a démarré en novembre dernier. Depuis, les manifestations se succèdent construisant un large débat de société sur les violences policières et leur impunité. Mais aussi sur leur rôle dans le maintien de l'ordre dominant.

Le projet de loi sur le « séparatisme », même rebaptisé, est l'autre offensive majeure contre les libertés publiques : il vise à stigmatiser une partie de la population, celle de confession musulmane ou considérée comme telle, pour diviser les classes populaires. L'Union communiste libertaire appelle à combattre cette double offensive du pouvoir macronien tout en convergeant avec les luttes sociales en cours.

C'est par centaines de milliers et sur 200 villes que les manifestant-es contre la loi sécurité globale se mobilisent depuis bientôt trois mois. Les cadres unitaires locaux se sont multipliés dans lesquels on retrouve la plupart du temps les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires, les associations comme Attac ou la LDH, les collectifs de familles de victimes de crimes policiers et les organisations de gauche et d'extrême-gauche.

Museler et soumettre

Les groupes et militant-es de l'UCL prennent bien sûr une part active à cette mobilisation. Pourquoi ?

Parce que la loi sécurité globale donnera plus d'impunité encore aux violences policières en entravant leur documentation. Des violences qui revêtent souvent un caractère raciste, frappent les classes populaires là où elles vivent comme là où elles luttent.

Cette loi prévoit également une saturation sécuritaire de l'espace public (généralisation des drones et des caméras piétons) : là encore ce sont nos contestations qui sont la cible de cette surveillance.

S'y ajoutent des décisions du gouvernement facilitant le fichage des opinions politiques, religieuses ou syndicales, des comportements et habitudes de vie.

Il s'agit bien de museler et soumettre. À l'appui de forces de l'ordre, celui de ceux qui nous exploitent et nous oppriment.

Nous ne nous laisserons pas diviser

En parallèle du projet de loi « sécurité globale », celui sur le « séparatisme », même rebaptisé « confortant le respect des principes de la République », est l'autre face liberticide de

l'offensive en cours. Personne ne peut nier que ce projet de loi s'inscrit dans la lignée des politiques de stigmatisation islamophobes : il s'agit bien une fois de plus de désigner les personnes musulmanes ou considérées comme telles comme des ennemis de l'intérieur.

Ce projet de loi prévoit également la création d'un délit d'intention et d'une responsabilité collective pour les associations qui auraient l'obligation d'agir pour la « sauvegarde de l'ordre public ». Là encore, quel ordre ?

Ces attaques liberticides interviennent dans un contexte de crise sanitaire et sociale extrêmement grave. Une crise qui va se traduire par des centaines de milliers de licenciements et de destructions d'emploi. Il nous appartient de renforcer et d'organiser toutes les contestations, toutes les résistances, toutes les mobilisations. En commençant par manifester le 30 janvier et être en grève le 4 février.

Face au pouvoir des dominants et du Capital, construisons le pouvoir populaire !



ALTERNATIVE LIBERTAIRE, LE JOURNAL MENSUEL DE L'UCL

- Je souhaite prendre contact avec l'Union communiste libertaire
- Je souhaite recevoir un exemplaire gratuit du mensuel *Alternative libertaire*
- Je m'abonne à *Alternative libertaire*

(22 euros pour un an, 16 euros pour les précaires, chèque à l'ordre d'Alternative libertaire)

NOM..... PRÉNOM.....
 TÉL..... E-MAIL.....
 ADRESSE.....

coupon à renvoyer à Alternative libertaire, BP 295, 75921 Paris Cedex 19